



COMMUNIQUE DE L'USP du 11 juillet 2019

Après les élections

L'USP remercie l'ensemble des électrices et des électeurs qui ont voté pour elle au travers de la liste APH-JM. Grâce à eux, l'USP aura une représentante au sein de la Commission nationale statutaire et une représentante au sein de la Commission de discipline.

Pour ces élections et pour se faire entendre, l'USP avait décidé de s'unir au SPH, avec qui nous partageons un certain nombre de valeurs pour la psychiatrie publique.

Si nous nous réjouissons de ces résultats, nous sommes cependant soucieux de voir que les praticiens hospitaliers ont encore moins voté cette année (24 %) que lors du précédent scrutin de 2011 (29,4 %), montrant ainsi leur désintérêt, voire leur renoncement à intervenir dans ce qui les concerne.

Ceci ajouté au nombre de départs des médecins hospitaliers vers l'exercice privé, nous sommes très inquiets sur l'avenir de l'hôpital public, particulièrement en psychiatrie où près de 30 % des postes de PH sont vacants.

Soignons l'hôpital pour garder ses médecins.